



SYNTHÈSE 2024

cbn

CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONAUX
ALPIN
MASSIF CENTRAL

SYNTHÈSE DE LA LISTE ROUGE DES VÉGÉTATIONS MENACÉES D'Auvergne-Rhône-Alpes





MILIEUX FORESTIERS

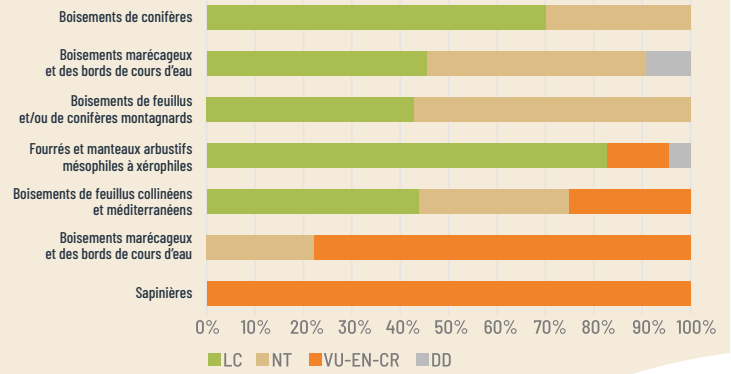
Les **milieux forestiers** de la région Auvergne-Rhône-Alpes apparaissent assez menacés, inégalement selon les contextes (plaines, montagnes...). Parmi celles-ci, les forêts alluviales ont subi de fortes atteintes (défrichement, chenalisation des cours d'eau, populiculture), notamment dans la vallée du Rhône, de même que pour les peupleraies blanches plus méridionales. Ailleurs, le dérèglement climatique (épisodes répétés de sécheresse estivale), peut faciliter les développements parasites et conduire à une mortalité plus ou moins importante des peuplements forestiers.



Dans le Massif central, les sapinières humides rivulaires montagnardes, constituent des types de forêts assez rares que l'on observe principalement le long des petits ruisseaux forestiers. Le sol, régulièrement engorgé, demeure très sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière.



Dans les Alpes, les peupleraies blanches alluviales du domaine méditerranéen, du cours inférieur de la vallée du Rhône et de ses affluents, atteignent ici leur limite de répartition septentrionale et s'avèrent à ce titre remarquables. Elles ont particulièrement été touchées par les activités humaines dans les vallées alluviales mais aussi par la perte de la fonctionnalité des cours d'eau.



ZONES HUMIDES

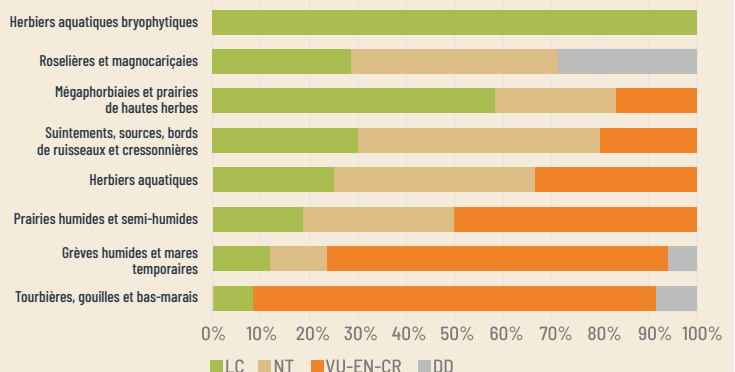


Les bas-marais des zones modérément acides de l'étage montagnard du **Massif central** constituent des végétations particulièrement remarquables. Ces zones humides se retrouvent dans de très nombreux secteurs, notamment dans les parcours d'estives. Malgré leur large répartition, elles n'en restent pas moins sensibles à l'intensification de certaines pratiques agricoles (eutrophisation, drainage, surpâturage...).



Les bas-marais artico-alpins du **massif alpin** s'observent au sein des gouilles et en bordure des lacs situés en altitude. Bien que peu diversifiée, la flore y est particulièrement remarquable car composée de relictés post-glaciaires. Ces bas-marais sont très sensibles aux altérations hydrologiques (disparition des glaciers, curage pour la construction de barrages ou de microcentrales électriques, reprofilage des berges) et au piétinement.

Hormis quelques végétations largement représentées au niveau régional, voire dans le reste de la métropole, les **zones humides** sont des milieux sur lesquels pèsent de nombreuses pressions et menaces (grèves humides et mares temporaires, herbiers aquatiques, mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes, les tourbières, gouilles et bas-marais), en particulier par l'intensification de la fertilisation des sols et des eaux, le drainage, l'artificialisation des sols, ou encore le changement climatique. Ces atteintes s'observent de façon diffuse sur l'ensemble du territoire, mais s'ajoutent les unes aux autres de manière cumulative.



25 %
des milieux naturels et semi-naturels sont menacés

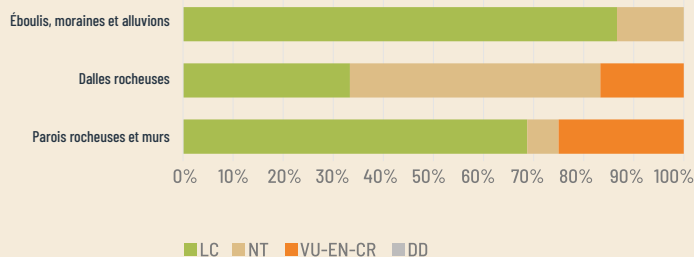
23 %
des milieux naturels et semi-naturels quasi-menacés





MILIEUX ROCHEUX

Les **végétations des éboulis et des parois rocheuses** que l'on retrouve également dans les hautes montagnes sont relativement épargnées en raison des très faibles pressions qui s'y exercent. En revanche, malgré leur large répartition, de la plaine à la montagne, les végétations des dalles rocheuses s'avèrent plus sensibles : elles occupent souvent des superficies assez modestes. Même si leur flore est capable de résister à des conditions très contraignantes, de nombreuses perturbations humaines (eutrophisation, modification de l'usage du sol, urbanisation...) contribuent à leur disparition, en particulier à proximité des grandes agglomérations.



SYNTHÈSE RÉGIONALE

Cette analyse résulte d'une évaluation à dire d'experts du déclin de 1345 types de végétation actuellement connus dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la période 1970-2020 (50 ans). Elle permet d'estimer que **25 % des milieux naturels et semi-naturels** de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont menacés et **23 % sont quasi-menacés**. Pour 3 % des milieux naturels, les données restent insuffisantes pour établir une cotation des menaces qui pèsent sur ceux-ci.

Les menaces les plus fortes pèsent sur les milieux humides et de nombreux milieux herbacés aux sols pauvres à moyennement enrichis en éléments nutritifs. On peut également observer des différences nettes selon les territoires concernant les milieux subalpins, jugés fortement menacés sur la partie ouest de la région, contrairement à la partie est.

Dans le Massif central, les éboulis fins actifs du massif du Sancy hébergent une flore particulière, telle que la Patience à bouclier (*Rumex scutatus*), dont on trouve les plus importantes populations dans ce contexte. Seul l'arrêt du processus d'érosion du sol pourrait faire évoluer cette communauté* végétale vers un autre milieu.



Dans les Alpes, les éboulis siliceux des étages subalpins à alpins, sont rajeunis de façon occasionnelle par des blocs provenant des parois et escarpements attenants. La flore y est très spécialisée (enracinements puissants et importante capacité de colonisation stolonifère). Globalement peu menacés, ces éboulis peuvent néanmoins être localement détruits par divers aménagements de sécurisation (terrassement, pare-avalanches, pare-blocs).



MILIEUX OUVERTS

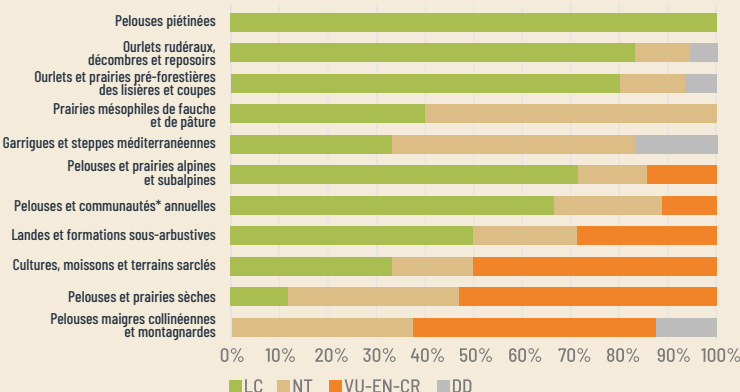
Dans le Massif central, les pelouses mésophiles, modérément acides de l'étage montagnard sont caractéristiques des hauts plateaux. Leur richesse floristique en fait l'un des joyaux naturels de cette partie de la région. Elles n'en restent pas moins sensibles au phénomène d'eutrophisation, et nécessitent, pour leur préservation sur le long terme, le maintien de pratiques de pâturage et de fertilisation extensives.



Les pelouses des hautes altitudes des **Alpes internes** occupent des zones de crêtes sur des substrats calcaires ou acides. La flore, y est particulièrement bien adaptée aux conditions très rudes (phénomène de gel et dégel important, action érosive et desséchante du vent). Ces pelouses sont aujourd'hui menacées localement par le surpâturage et la surfréquentation humaine. Les aménagements touristiques (pistes de ski) les menacent également de manière significative.



A l'échelle régionale, tous les **milieux ouverts** ne sont pas menacés de manière égale. Certains sont directement mis en péril par les activités humaines et leur conservation dépend donc des modalités de gestion. Ainsi, les milieux difficilement exploitables (garrigues, landes) se montrent assez peu fragilisés, contrairement aux systèmes prairiaux et pelousaires plus sensibles au phénomène d'eutrophisation et aux modifications des pratiques agropastorales. Les communautés* liées aux cultures ont également, depuis ces dernières décennies, fortement régressées du fait des profondes mutations du monde agricole. Ces atteintes s'observent de façon plus ou moins diffuse selon les secteurs du territoire.



*Communauté végétale : ensemble plus ou moins homogène et structuré de plantes appartenant à une aire et un milieu déterminés.

À QUOI SERT UNE LISTE ROUGE ?

Les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central ont recensé **plus de 1345 types de végétations** (plus exactement d'associations végétales) à l'échelle de la région. Grâce aux soutiens de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ces éléments de connaissance ont permis d'évaluer pour chaque végétation son risque d'extinction locale, d'une manière similaire à la méthode utilisée

par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), pour évaluer les menaces sur les espèces animales et végétales. Si elle n'a pas de portée réglementaire, cette liste rouge des végétations d'Auvergne-Rhône-Alpes n'en reste pas moins un outil d'alerte et d'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques.

- **Identifier** les territoires à fort enjeux de préservation et de responsabilité locale en matière de conservation et permettre une meilleure prise en compte des habitats naturels et semi-naturels dans les projets d'aménagements du territoire (PLU, SCOT...).
- **Réorienter** les stratégies de conservation à l'échelle régionale comme à l'échelle locale et les programmes de connaissances pour les habitats naturels et semi-naturels les moins bien connus.
- **Déployer** des mesures de gestions appropriées pour préserver les secteurs abritant des habitats menacés et participer à la mise en place de protections.
- **Protéger** les habitats les plus menacés de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



**CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONAUX**
ALPIN
MASSIF CENTRAL

CONTACT

CBN Massif central
3 rue Adrienne de Noailles
43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
04 71 77 55 65
conservatoire.siege@cbnmc.fr

CBN alpin
Domaine de Charance
05000 GAP
07 45 87 08 85
cbna@cbn-alpin.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites web institutionnel :
www.cbnmc.fr
www.cbn-alpin.fr

Site web thématique :
<https://projets.cbnmc.fr>

SUIVEZ-NOUS



+ D'INFOS :

Pour connaître les résultats détaillés (cotation) et télécharger la liste des végétations menacées, rendez-vous sur les sites internet des CBN Alpin et Massif central ou encore sur le site internet de la DREAL

Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Observatoire régional de la biodiversité.
www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr,
(menu ressources documentaires)